

N° 4



LE PETIT FERRIMONTAIN

● Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi :
8h30-12h00

Mercredi :

8h30-12h00 / 13h30-17h00

☎ 05.61.01.10.08

✉ mairie.montferrier@wanadoo.fr

● Bibliothèque municipale

Mercredi : 15h – 18h

☎ 05 61 04 83 77

NUMÉROS D'URGENCE



Le mot du maire

Chères ferrimontaines, chers ferrimontains

En ce début d'automne, nous nous questionnons.

Quelles sont les conséquences de l'inflation sur le budget communal ?

-L'inflation et la crise énergétique risquent de peser très lourdement sur nos finances : pour maintenir nos investissements, les élus réclament la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les communes.

-La sensibilité aux prix de nos dépenses, notamment énergétiques, conduit à nous questionner sur l'ampleur de l'impact qu'aura l'inflation.

-Face à la hausse des coûts : de l'énergie, de l'alimentation et de la revalorisation du point d'indice des agents, nos marges de manœuvre vont être réduites et cela aura une influence sur notre capacité d'auto-financement.

Nous restons attentifs à toutes ces variations, et nous vous informerons de la suite.

Bonne fin d'année à tous en bonne santé

Frédéric Laffont- MAIRE

NOTRE FORÊT

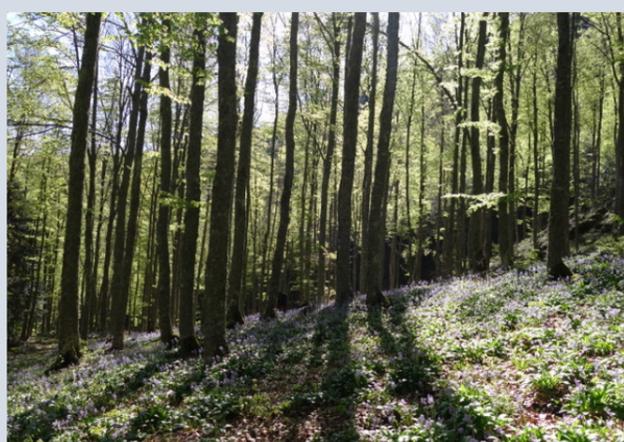
Depuis quelques années, nous assistons à une très grande reprise de boisement sur l'ensemble du territoire français. En Ariège la forêt couvre 70% du territoire. Elle appartient à des propriétaires privés dans 83% des cas et aux communes, forêts communale dans 17% des cas. Il n'y a pas de forêt domaniale en Pays d'Olmes. La forêt de Montferrier est une forêt communale située sur le versant nord du Massif de Tabe ce qui lui confère une certaine résistance au réchauffement climatique.

Elle s'étend sur 902 ha. Elle est constituée en majeure partie de sapin (sapin blanc, Épicéa) et de hêtre.

Elle a plusieurs fonctions : production de bois, préservation de la biodiversité, accueil du public, protection de la ressource en eau.



Félicitations aux agents de la mairie qui ont pris soin du fleurissement du village malgré les températures très chaudes des mois d'été.



Journée de travail des membres du conseil municipal avec Laurent Torres

Pyrénées Cathares Pays d'Art et d'Histoire

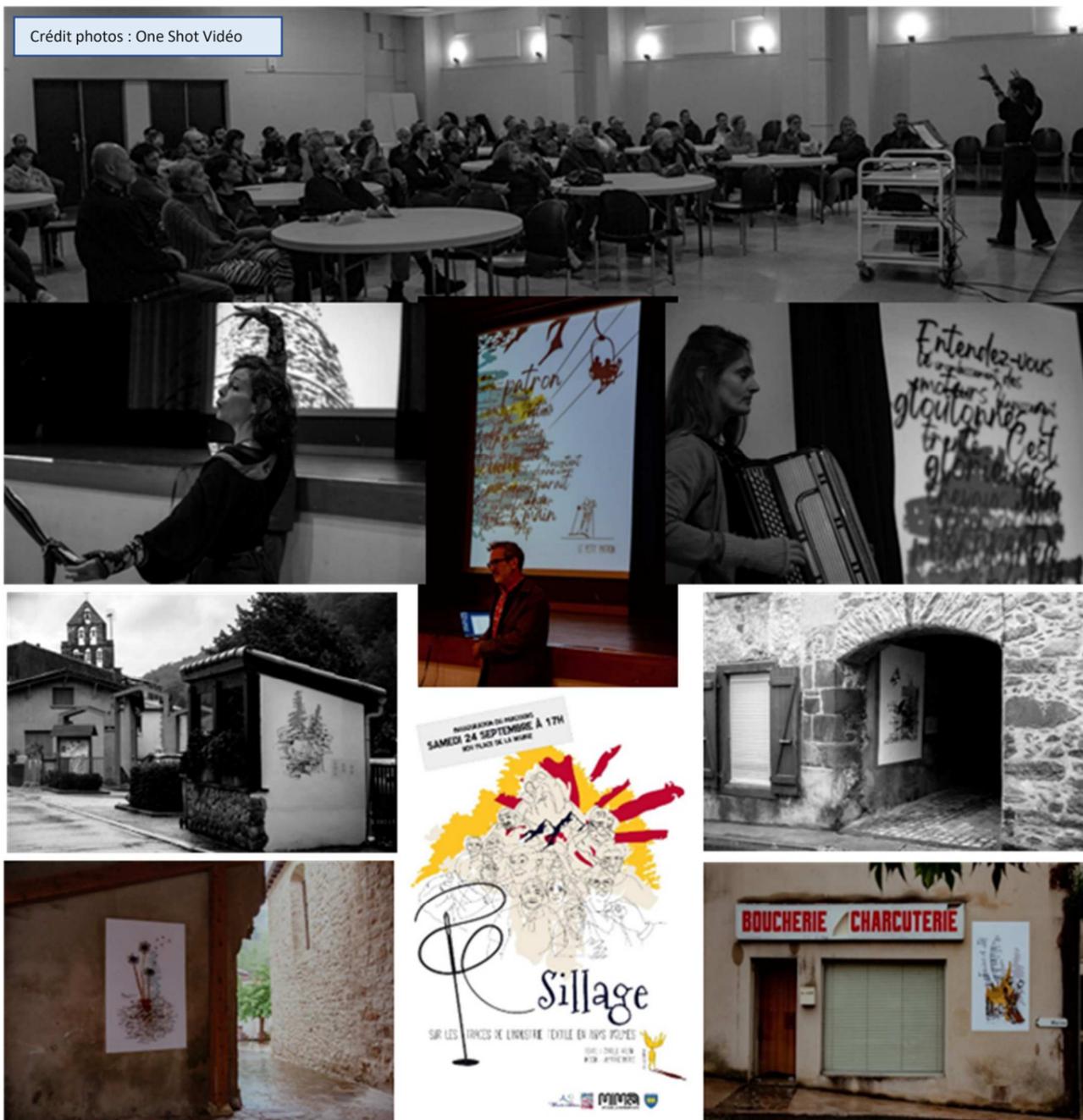
Inauguration du parcours Sillage
24 septembre 2022

La pluie nous ayant chassés des rues du village, c'est dans la salle d'animation de la mairie qu'Aymeric Reumaux plasticien et Cyrille Atlan autrice et metteur en scène, accompagnés à l'accordéon par Victoire, ont fait revivre le passé industriel de notre village. C'est Marina Salby, animatrice Architecture et Paysage en accord avec le MIMA, qui leur a demandé de mener à bien ce projet de valorisation du Patrimoine par la création artistique. En musique, et en dansant entre les tables Cyrille raconte. À l'écran Aymeric affiche les dessins. En 12 tableaux ils font revivre aux habitants du village les années passées dans les usines textiles de la commune et la chute brutale : « En un jour ils m'ont déchu ».

Moments d'émotion partagés par des auditeurs d'autant plus attentifs que c'est de leurs témoignages qu'il est question : le « Tape et claque » des navettes sur les métiers, les couleurs changeantes du Touyre et du ciel, « les mains gelées de l'ouvrier fatigué ».

Nous nous sommes retrouvés un verre à la main, encore émus, heureux d'échanger quelques mots avant de retrouver...le village silencieux sous la pluie.

Crédit photos : One Shot Vidéo



La veille de l'inauguration au public, les enfants de l'école ont eu beau temps pour découvrir en avant-première le parcours Sillage. Des enfants qui écoutent avec attention et curiosité, Cyrille Atlan conter l'histoire de leurs aïeux...



Panneau Pocket depuis un ordinateur, un téléphone ou une tablette

Pour toujours mieux informer et alerter la population, la mairie a le plaisir de vous offrir L'application Panneau pocket.

PANNEAU POCKET SUR UN TELEPHONE OU TABLETTE :

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant **Panneau Pocket** sur App Store ou Google Play. Ensuite il suffit de chercher "Montferrier" et cliquer sur l'icône "cœur" pour recevoir les notifications à chaque nouvel évènement.

PANNEAU POCKET SUR UN ORDINATEUR : <https://app.panneaupocket.com/>

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

Merci d'en parler autour de vous.

Info : Depuis la parution du 1^{er} petit ferrimontain, nous rencontrons des aléas de distributions, indépendants de notre volonté. Nous en sommes conscients et prenons des mesures pour y remédier. Si vous n'avez pas eu les précédentes éditions, n'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat de la mairie pour les récupérer si vous souhaitez. A chaque parution nous en déposons aussi à la maison de la Montage.

**Changement d'horaire pour l'éclairage public
horaire d'hiver du 1er septembre au 30 Avril
00h-5h**

ASSOCIATION SAINT LOUIS

Un peu d'histoire !

Société de secours mutuel St Louis à partir de 1864.

Du début du XIXe siècle à 1945, le terme « sociétés de secours mutuel » désigne les associations de prévoyance qui, en échange d'une modeste cotisation, assurent à leurs membres des prestations en cas de maladie (indemnités journalières, remboursements médicaux...) Elles prennent aussi en charge leurs obsèques et leur versent une pension de retraite si leurs réserves financières le permettent. Apparues dans le contexte de l'interdit associatif posé par la loi Le Chapelier (1791), ces organisations se sont d'abord constituées sans cadre réglementaire, jusqu'à leur reconnaissance officielle par un décret de Charles Louis Napoléon Bonaparte en 1852. Elles prennent alors leur essor sous le second Empire, qui leur apporte un soutien administratif et financier tout en contrôlant leurs activités afin d'éviter tout risque de coalition séditeuse. La législation républicaine de 1898, plus libérale, étend l'éventail des « secours mutuels », notamment en faveur de la maternité et des enfants (mutualités scolaires et maternelles). En outre, dans les sociétés rurales, la liste des secours comprend souvent une aide mutuelle aux travaux agricoles. Gérées sur un mode démocratique, ces sociétés exaltent la responsabilisation individuelle des adhérents et le bénéfice des prestations y est indissociablement lié à la notion de réciprocité. Au XXe siècle, les sociétés de secours mutuel doivent s'adapter à l'implication croissante de l'Etat dans le domaine de la protection sociale. Reléguées dans un rôle complémentaire à celui de la Sécurité sociale en 1945, elles prennent alors l'appellation de sociétés mutualistes.

Association (Loi 1901) de Secours St Louis de Montferrier depuis 2004.

L'ancienne Société de Secours Mutuels Saint Louis (depuis 1864) a dû cesser d'exister en 2004. Le code de la mutualité est refondu par une ordonnance le 19 avril 2001 afin de transposer les directives européennes du Conseil des 18 juin et 10 novembre 1992. Les activités d'assurance sont séparées des réalisations sanitaires et sociales. En 2003 est institué une autorité de contrôle des assurances et des mutuelles. Les sociétés d'assurance mutuelle dépendent désormais du code des assurances et non plus du code de la mutualité. La Mutualité Française demande à toutes les sociétés comme de Secours Mutuels de ne plus utiliser le sigle « mutualité » et par ce fait dissoudre lesdites sociétés. Pour Montferrier, en concertation avec les administrateurs, et les membres historiques, est nommé un mandataire (le secrétaire de mairie) pour liquider le boni financier, avec pour but de conserver si possible les fonds des sociétaires.

Texte de M. Raoul Brunet- À suivre au prochain numéro l'action de l'association depuis 2004, et présentation du bureau actuel.

PATRIMOINE

La chapelle des Monts d'Olmes

Elle a vu le jour au début des années 1970 au cœur de la station de ski inaugurée 2 ans auparavant. C'est Maurice Tourrent, Curé de Montferrier qui en est l'architecte et le réalisateur. Aidé de bénévoles, habitants des lieux, scouts, ou volontaires de passage, Maurice dirige les travaux et petit à petit la chapelle sort de terre. Le plus difficile sera la construction du clocher et la mise en place de la cloche. Il l'a voulue lieu sacré et lieu profane en créant dans l'enceinte délimitée par les murs, un espace dédié au culte et un espace de convivialité séparés par une cloison amovible. On peut comprendre la joie de Maurice quand il « montait » à la chapelle pour y célébrer la messe de Minuit et le soulagement des skieurs d'y trouver abri et repos, seule « salle hors sac » disponible dans la station.



ARCHIVES COMMUNALES

Extrait de procès-verbal 1907- Les choux volés

11 février 1907 - Suite et fin : Le coupable démasqué



cherché à un de ses jardins sis au quartier de Toupinat. Sur ce fait
Serrand de voir ses sabots nous avons constaté que les talons avaient
chacun douze clous correspondant à l'empreinte.
Ayant pris la jambe des choux nous sommes revenus les mesurer
avec la partie restée au jardin et nous avons encore constaté que les
coupures s'adaptèrent parfaitement.
Nous étant ensuite rendus à Toupinat au jardin indiqué par M. nous avons constaté que la neige recouvrait le sol et qu'il n'y avait aucune trace indiquant que quelqu'un s'y était rendu.
De tout ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal
que nous avons clos le douze février à midi et qui sera transmis à Monsieur le
Procureur de la République pour lui être donné les suites
qu'il comporte.

Suite du 2ème épisode : L'enquête commence

« il nous a répondu être allé les chercher à un de ses jardins sis au quartier de Toupinat... »

« Lui ayant demandé à voir ses sabots, nous avons constaté que les talons avaient chacun 12 clous correspondant à l'empreinte. Ayant pris la jambe des choux, nous sommes revenus les mesurer avec la partie restée au jardin. Et nous avons encore constaté que les coupures s'adaptèrent parfaitement. Nous étant ensuite rendus à Toupinat au jardin indiqué par M. nous avons constaté que la neige recouvrait le sol, et qu'il n'y avait aucune trace indiquant que quelqu'un s'y était rendu. De tout ce que dessus nous avons dressé, le présent procès-verbal que nous avons clos, le douze février à midi, et qui sera transmis à Monsieur le Procureur de la République pour lui être donné les suites qu'il comporte. »

Nicolas Savary, éleveur, a présenté son métier en accueillant sur les estives du Taulat où il fait pâturer ses bêtes un groupe d'une vingtaine de personnes dont 2 en situation de handicap.

Ce groupe était accompagné par Loïc Wiczorek, animateur de randonnée nature et par le Dahu Ariégeois, accompagnateur montagne.



Cérémonie du 22/09 au monument aux morts avec la section des anciens combattants, dépôt de gerbe.



Le dahu a fait découvrir les estives du Pays d'Olmes aux personnes en situation de handicap en Joëlette

Poubelles : n'en jetez plus... à côté !

Suite à la constatation de nombreux cas de négligence ou d'incivilité concernant les ordures ménagères, la municipalité tient à rappeler les règles suivantes :

Tout dépôt de déchets devant les conteneurs est strictement interdit et passible d'une amende.

Ci-dessous, les dépôts de déchets après le passage du véhicule de collecte restant à la charge des employés municipaux.

Les déchets au sol ne sont pas ramassés par le SMECTOM.



Collecte des ordures ménagères

Montferrier : **VENDREDI**

Les monts d'Olmes : **JEUDI**

Collecte des emballages recyclables légers (jaunes)

Montferrier : **VENDREDI**

Les monts d'Olmes : **JEUDI**

Les usagers doivent présenter le conteneur la veille au soir de la collecte sur le domaine public et le retirer après le passage du véhicule de collecte.

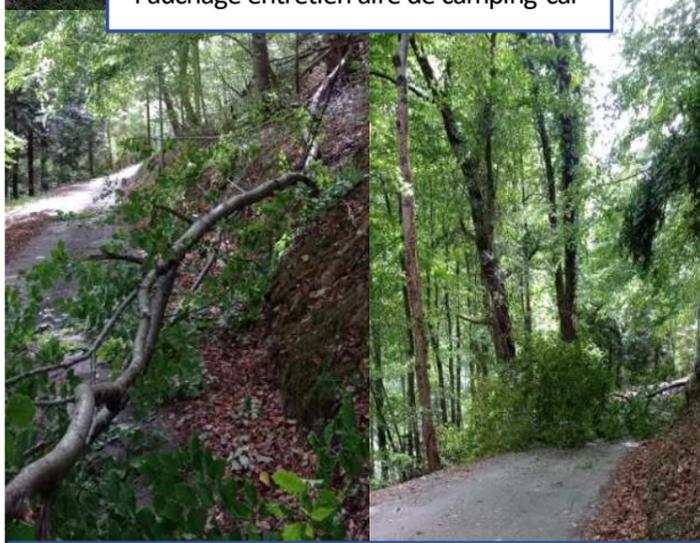
LES TRAVAUX...



Brise vue poubelles place des bonshommes



Fauchage entretien aire de camping-car



Intempéries : dégagement chutes d'arbres voie communale -La coume



Pose de signalisation Les bordettes

QUELQUES ANIMATIONS À VENIR...

La Maison de la Montagne : Bar-Épicerie /05.61.01.05.87

Octobre

Jusqu'au 31 décembre : Expo photo -Montferrier, Insolite et secret

A l'occasion d'Octobre Rose, La Maison de la montagne renouvelle son engagement dans la lutte contre le cancer du sein en soutenant, pour la 2eme année, l'Institut Curie. Vous souhaitez vous aussi prendre part à la mobilisation et être utile à la recherche contre le cancer du sein ? Pour chaque cocktail Octobre Rose vendu, 1€ sera reversé à l'Institut Curie dans la recherche et la lutte contre le cancer du sein.

Novembre et décembre

Expo photos : Montferrier, Insolite et secret

Nos joies, nos peines...

Mariage :

- MAURY Robin et PESNOT Chloé Alexandra
- MASSET David Jason Antoine et DALLA-COSTA Jessica Mélanie Amandine

Décès :

- Mme FERRAND épouse FONQUERNIE Colette Michelin Bernadette décédée le 2 juillet 2022
- Mme ZENONI veuve BAUDEL Rosina Ginditta décédée le 09 septembre 2022

L'esSENSiel de la forêt - Jeudi 3 novembre 2022

Les enfants se laisseront guider au sein d'une étonnante forêt du territoire, à Montferrier, en profitant d'une animation à trois voix sur la forêt et ses enjeux.

Diane et Charlotte, gestionnaire forestières faisant partie d'une famille à la longue tradition sylvicole, et Xavier, garde de la Réserve Naturelle Régionale du Massif de Saint-Barthélemy, vous accompagnent lors d'une animation en deux temps : une matinée dans les bois pour apprendre à lire la forêt et un après-midi de mise en pratique où les enfants seront les forestiers d'un jour.

Au travers de leurs regards croisés et avertis sur la gestion durable des forêts, les enfants apprendront à poser un regard nouveau sur ces gens qui nous entourent.

Au programme de la journée :

- 9h : Accueil des enfants
- 9h30 : Balade en forêt autour de Montferrier
- 12h : Pause repas
- 16h : Fin de la journée

- Difficulté : 1/3
- Distance : 5km
- Dénivelé : 200m
- A partir de 5 ans

Plus d'information auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes : 05 34 09 33 80 / communication@paysdolmes.org



Le conseil municipal soutient **Cédric Munoz** agriculteur sur la commune qui est convoqué au tribunal le 18 octobre 2022.